BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

La Lumière maçonnique : revue mensuelle de la maçonnerie universelle

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{ BnF

gallica BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

La Lumière maçonnique : revue mensuelle de la maçonnerie universelle. 1910-1914.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
 *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
 *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

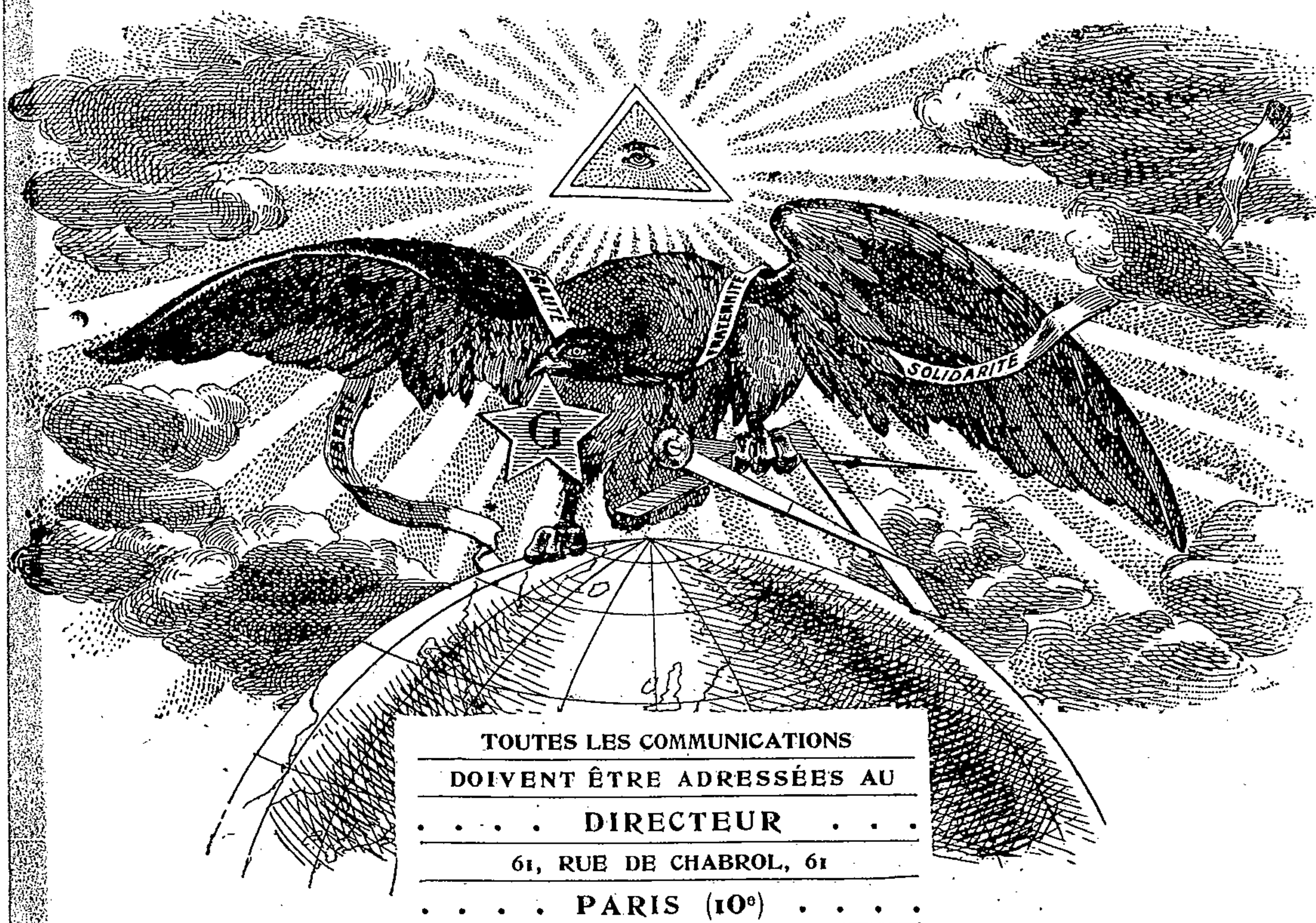
 *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
 *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



TOUTES LES COMMUNICATIONS
DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES AU
. . . . DIRECTEUR . . .
61, RUE DE CHABROL, 61
. . . . PARIS (10e) . . . .

Deuxième Année | Octobre 1911 | No 22

La 4e Réunion maçonnique internationale à Paris.

Nous extrayons du Bulletin du Bureau international de relations mac.·. dont le T.·. Ill.·. F.·. Quartier-la-Tente est le Directeur, le récit de cette fête mémorable :

Après les fraternelles réunions de la Schlucht, de Bâle, de Baden, les FF.·. ont été convoqués à Paris par une circulaire signée par plus de 300 Vénérables du Grand Orient de France. A cet appel chaleureux 250 FF.·. étrangers venus de l'Allemagne en grande partie, de la Suisse, de la Belgique, etc., se sont rendus à Paris le 7 juillet 1911 et ont été reçus de la façon la plus aimable par le Comité d'initiative.

Le Comitié d'initiative, qui avait à sa tête le Fr.·. Bernardin, aidé des FF.·. Dubesset et Neuburger, a été admirable de dévouement et d'esprit de sacrifice. Quoiqu'il en soit, malgré le désarroi provoqué par une mesure de la dernière heure, qui a obligé le Comité à chercher un autre local que celui désigné par le programme, la séance eut lieu

dans une Loge de Paris, (1) et le Banquet à l'Hôtel Moderne, avec 400 participants. On peut affirmer que la manifestation a pleinement réussi, malgré les contretemps, et que les participants en conservent le meilleur souvenir. Au banquet, des discours intéressants ont été prononcés par les FF.·. *Bernardin*, de Nancy, *Karmin*, de Genève, *Staudinger*, de Darmstadt, *Quartier-la-Tente*, de Neufchâtel, *Bangel*, de Francfort, *Van Raalte*, de Paris, *H. Kraft*, de Dresde, *Van der Vin* d'Anvers, *Friedemann*, de Strasbourg, *Lahy*, de Paris, *Schwarz*, de Baden-Baden, *Adler*, de Berlin, *Horneffer*, de Munich, *Paul*, de Metz, *Hubbard*, de Paris, *Buchmann*, de Bâle, et *Junck*, de Luxembourg, qui invite les FF.·. pour la réunion de l'année 1912 (2).

Tous ces discours, que nous ne pouvons pas reproduire, furent empreints des sentiments les plus fraternels, et tous orientés vers la paix mondiale, l'entente cordiale des Maçons de l'univers, l'entente des peuples, la disparition du fléau de la guerre et le progrès moral, intellectuel et matériel des nations. Ce fut une belle et réconfortante manifestation, dans laquelle des représentants de divers pays prirent la parole sans être troublés en rien. Le Fr. Bernardin a rappelé l'historique de ces réunions fraternelles.

« C'est à l'Orient de Luxembourg, vers 1900, que furent balbutiées les premières paroles de réconciliation maçonnique entre des FF.·. appartenant au Grand Orient de France et des Francs-Maçons allemands. Le Fr.·. Junck parvint à mettre la main du Fr. Ludwig, alors Vén.·. de la Loge de Metz, dans celle du Fr.·. Bernardin, et ces deux Maçons se donnèrent l'accolade fraternelle, aux applaudissements frénétiques de tous (3).

« Une période d'incubation suivit; elle dura trois années.

« Après de longs pourparlers, le Fr. Bernardin, accompagné d'un ami dévoué, répondait à une invitation réitérée du Vén.·. de la Loge « Le Temple de la Paix », Or.·. de Metz, en assistant officieusement (car il était déjà membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient) à une Tenue de cet Atelier, où une réception des plus fraternelles lui était faite (8 janvier 1904).

« En janvier 1906, une action parallèle se révélait brusquement La Loge « An Erwin's Dom » de l'Or.·. de Strasbourg, conduite par le Fr.·. Kraft, son Vén.·. allait officieusement fraterniser avec la Loge « Les Chevaliers Unis », Or.·. de Lyon, qui l'avait invitée. Le Fr.·. Kraft avait déjà déposé une motion de réconciliation maçonnique franco-allemande au Congrès international qui s'était tenu à Bruxelles en 1904. »

Alors les évènements se précipitent.

---

(1) Dans le Temp.·. Maç.·. de la rue La Condamine, où se réunit habituellement la L.·. Chap.·. *L'Etoile Polaire*. (Note de *La Lumière*).

(2) Dans notre prochain numéro de *La Lumière Maçonnique*, nous apporterons un compte rendu plus complet et les principaux discours ; nous attendons les documents nécessaires à cela. Nous mettons nos lecteurs en garde contre les fausses interprétations. (Note de *La Lumière*.)

(3) Lire ce que nous avons dit à ce sujet dans notre numéro de juin 1910, en publiant la biographie et le portrait de notre T.·. Ill.·. F.·. Bernardin, et dans notre numéro d'avril 1911, en publiant la biographie du T.·. Ill.·. F.·. Junck, Grand Maître de la G.·. L.·. de Luxembourg. (Note de *La Lumière*.)

Le 26 janvier 1907, la Loge de Nancy va à Strasbourg et y est reçue chaleureusement. Le 17 février, les FF.·. Lyonnais, conduits par notre Fr.·. Laurent, rendent aux Strasbourgeois la visite que ceux-ci leur ont faite. Le 26 mai, les Loges de Strasbourg et de Colmar, pour la première fois depuis 1870, franchissent officiellement le seuil de la Loge « St-Jean de Jérusalem ». Or.·. de Nancy, et le 7 juillet, c'est la première de ces grandes manifestations, celle de la Schlucht imaginée



Carte postale de la 4e Manifestation.

et organisée par notre excellent Fr.·. Cahn, Vén.·. de la Loge de Colmar. Là, à la frontière franco-allemande, on jure de se réunir tous les ans à la même époque pour fraterniser, quels que soient les obstacles et les difficultés.

L'élan est désormais irrésistible. En 1908, c'est la seconde grande

manifestation, qui a lieu à Bâle, c'est-à-dire en pays neutre. Cette même année, on voit aussi les Loges de Metz et de Nancy se recevoir réciproquement et officiellement pour la première fois depuis 38 ans, et les relations fraternelles se créent entre un grand nombre de Loges situées en delà et en deça des Vosges, parmi lesquelles il faut citer tout particulièrement « La Fraternité des Peuples ». Or∴ de Paris, Saint-Dié, Mulhouse, Remiremont, Karlsruhe, Troyes, Saarbrücken, Belfort, Bade, etc.

1909 voit la grande Manifestation qui tient ses assises sur le territoire allemand : à Baden-Baden (1).

En 1910, un malentendu fait avorter la manifestation qui devait avoir lieu à Lyon; mais, fidèles au serment de la Schlucht, on se réunit en hâte à Gérardmer et on manifeste quand même.

A partir de cette époque, il semble bien que la cause soit gagnée, car les visites de Loge à Loge à travers la frontière se multiplient d'une façon inespérée; la plupart des Grandes Loges allemandes échangent des Garants d'amitié avec le Grand Orient de France; aujourd'hui vient d'avoir lieu sur le territoire de France, en plein Paris, la quatrième grande manifestation internationale. Elle termine le premier cycle. Le second commencera l'an prochain à Luxembourg. »

Le Fr∴ Quartier-la-Tente communiqua à l'assemblée divers renseignements sur les progrès de la fraternité maçonnique mondiale et sur le développement du Bureau international des relations maçonni-ques. Sur sa proposition, les FF∴ présents votèrent l'adresse suivante aux deux FF∴ des Grandes Loges des Etats-Unis, les FF∴ Morcombe et Pitts, qui, dès la première heure, ont défendu la cause de la Maçonnerie continentale européenne et cherché à réfuter les calomnies répandues pas nos adversaires sur notre compte dans l'Amérique du Nord :

« Les Francs-Maçons, représentants de plusieurs Puissances maçonniques régulières, fraternellement assemblés à Paris, ce dimanche 9 juillet 1911, envoient à leurs FF∴ , Jos.-E. Morcombe, de Storm Lake, et A. Pitts, de Détroit, ainsi qu'à tous les FF∴ américains qui s'unissent à nous pour désirer la fraternité maçonnique universelle, l'expression de leur profonde gratitude pour le dévouement dont ils ont fait preuve en faveur de la Maçonnerie européenne. Cette dernière, injustement calomniée, apprécie les efforts de ces FF∴ pour la défendre contre ceux qui, ne la comprenant pas, essaient de lui nuire en propageant les jugements et les calomnies des ennemis du progrès et de la fraternité universelle.

« Leurs sincères remerciements vont à ces deux FF∴ et à leurs alliés pour tout ce qu'ils ont fait pour provoquer la sympathie et l'estime des Maçons américains en faveur de la Maçonnerie européenne, qui croit en être digne par ses travaux et sa fidélité aux principes généraux de notre Ordre.

« Ils espèrent que le jour n'est plus très éloigné où les diversités d'opinions qui les séparent disparaîtront, et où les FF∴ américains,

---

(1) La Revue *L'Acacia* a publié, dans son numéro de février 1910, le compte rendu complet avec discours de cette réunion.

refusant de croire les calomniateurs, étudieront fraternellement l'histoire et l'activité des Maçons de l'Europe continentale. »

Ont signé 300 FF.·.

L'après-midi du 9 juillet, un grand nombre de FF.·. se rendirent à Versailles, où ils furent fort bien accueillis par les FF.·. de la Loge. Le lendemain, une course à Fontainebleau, avec dîner en commun, termina la manifestation dans les meilleures conditions. Nous aimerions beaucoup pouvoir résumer les discours des FF.·. allemands, comme ceux des FF.·. de France, mais on nous fait espérer qu'une brochure reproduira le récit de cette fête; on pourra donc se procurer ce document, qui marquera une nouvelle étape dans le but poursuivi, le rapprochement des FF.·. de tous les pays (1).

Nous avons reçu beaucoup de lettres dans lesquelles les FF.·. de l'étranger expriment aux FF.·. du Comité d'initiative et tout spécialement au F.·. Bernardin leur très vive gratitude pour leur dévouement à la cause de l'Alliance maçonnique.

A nos T.·. C.·. F.·. Visit.·. de Juillet

En rendant compte de cette quatrième manifestation nous tenons, avant tout, à nous faire les interprètes des sentiments de reconnaissance des Maçons français à l'égard des Maçons étrangers, nos chers Visit.·. de juillet, qui ont bien voulu répondre en si grand nombre et avec un si frat.·. enthousiasme à l'appel des organisateurs. Nos sentiments de gratitude frat.·. vont tout particulièrement à nos TT.·. CC.·. FF.·. allemands, qui sont venus si nombreux et si cordialement affirmer à Paris leur esprit de solidarité avec les Maçons français, avec les patriotes éclairés de tous pays, à un moment où le monde civilisé avait besoin de cette haute manifestation morale. Cette réunion d'élite a suffi à arrêter les velléités de barbarie qui se montrèrent, au sujet de l'affaire marocaine, chez certains gouvernements et chez certaines diplomaties. C'est que cette réunion était appuyée sur le bon sens français et sur l'amour de la paix qui anime sincèrement les masses populaires allemandes.

Quels qu'aient été les incidents qui aient marqué d'imprévu le programme de la manifestation, la Franc-Maç.·. est sortie victorieuse de ces mémorables journées de juillet 1911. Dans cette Tenue histo-

---

(1) Nous apprenons que la Revue *L'Acacia* publiera le récit complet de cette fête avec tous les discours *in-extenso* et un grand nombre de portraits. (Note de *La Lumière*.)

rique, qui eut lieu au Temple de la rue de La Condamine — on peut le dire toutes portes ouvertes et sans qu'il y eut un agent dans la rue, — dans cette Tenue, où des centaines de Maçons venus de tous les Or∴ scellèrent par un serment une alliance indestructible, et, à ce Banquet grandiose de l'Hôtel Moderne, la Franc-Maç∴ a triomphé non seulement des ennemis de l'intérieur en France, des menaces des réactionnaires de tous appétits, mais encore de ceux du dehors campant sur toutes les frontières. Sa voix réconfortante jeta le cri d'espérance que tous attendaient.

L'Hôtel Moderne fut ce jour là le véritable Congrès de la paix. En nous prêtant ses belles salles, l'hôtelier a accompli simplement l'acte d'un brave homme, et la Mac∴ Univ∴ lui en saura gré.

Puissent les Congrès Maç∴ trouver toujours des hôteliers dignes d'eux, sans peur et sans reproche.

K∴

Pour la Défense de la Maçonnerie latine

Grande Loge Valle de Mexico, Or∴ de Mexico.
(A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ U∴)

Gran Logia de Antiguos, Libres y Acceptados Masones.

Nos TT∴ CC∴ FF∴ mexicains, connaissant les sympathies de la *Lumière Maçonnique* pour leurs efforts en faveur du triomphe du véritable esprit maçonnique, nous adressent des communications dont nous ferons part à nos lecteurs.

Un de nos abonnés du Mexique, le T∴ C∴ F∴ C., nous communique ses impressions sur une situation maç∴ qui, il faut l'espérer, deviendra meilleure, pour le plus grand profit de la fraternité maç∴.

On sait que le Mexique est une République fédérative divisée en 29 Etats. Plusieurs de ces Etats ont leur G∴ L∴ (1).

Il s'agira, ici, particulièrement de la G∴ L∴ de Mexico. La Maç∴ mexicaine est en butte aux préjugés populaires, à l'ignorance générale et au fanatisme religieux ; les progrès de la Maç∴ sont donc assez lents.

(1) Grandes Loges de Vera Cruz, de Puebla, d'Oaxaca, de Tamaulipas, de Nuevo Leon, de Coahuilla et de Chihuahua.

Néanmoins, elle compte dans son sein des FF.·. actifs et intelligents qui ne ménagent pas leurs efforts pour la tirer de l'abandon, de l'engourdissement dans lequel elle est tombée par suite de la terrible opposition cléricale.

Il y a ici trois rites : le Rite Ecossais Ancien et Accepté, le Rite d'York, implanté ici par les Américains et enfin le Rite Mexicain fondé par feu le F.·. Benito Juarez pour fusionner les deux Rites précédents et supprimer tous les différends.

Malheureusement, ce Rite nouveau n'eut pas le succès que ses fondateurs espéraient, et le Rite Mexicain est resté un ordre à part, considéré par le Rite Ecossais comme irrégulier.

Malgré leur rivalité, le Rite Ecossais A.·. et A.·. et le Rite d'York ont travaillé jusqu'ici dans les mêmes At.·., sous l'Obéd.·. de la Grande L.·. *Valle* de Mexico. Voici comment cela vint : alors que les Maçons du Rite anglo-américain d'York étaient encore peu nombreux, on les admit d'abord comme visiteurs, puis comme membres actifs dans les LL.·. écossaises. Par suite de l'augmentation des relations commerciales entre les deux nations voisines, de nouveaux FF.·. américains vinrent à Mexico. Ils furent si nombreux qu'ils formèrent la majorité dans certains At.·. et remplacèrent le Rite Ecossais anc.·. et acc.·. par le Rite d'York.

C'était la fin prochaine et certaine de l'Ecossisme.

De nombreux FF.·. s'alarmèrent, et quoique la résistance fût ardue, ils l'entreprirent courageusement. C'est ainsi qu'au mois de juin 1911 le Rite d'York fut déclaré irrégulier. Depuis lors, de nombreuses LL.·. de Mexico ou de province, travaillant sous le Rite d'York, ont déclaré avoir substitué à ce Rite le Rite Ecossais.

La Maç.·. semble donc avoir pris un nouvel essor qui lui assurera une belle place dans la Maç.·. universelle.

Je fus heureux de constater que les FF.·. mexicains sont de vrais Maç.·. ; qu'ils entrent dans l'Ordre avec une sincère conviction et par amour du progrès. Au contraire, on reproche aux Maç.·. yorkistes des Etats-Unis, de rechercher la Maç.·. pour les beaux insignes, les belles bagues, les belles breloques, les tabliers richement brodés, et pour parader en uniforme de Knight Templars (1). Peu leur importe même le rituel ; ils sont Maç.·. parce qu'ils ont le diplôme, parce qu'ils ont payé pour l'être (2). Ils méconnaissent ainsi le but si grand et si noble de notre ordre pour en faire une société à la mode.

Puisse ce réveil de la Maç.·. mexicaine favoriser aussi celui de LL.·. françaises. Il est question de réveiller la L.·. française *Patrie-Humanité*, actuellement en sommeil (3).

Les mêmes luttes existent aux Etats-Unis entre Maçons écossais et

---

(1) Ordre de Chevalerie maç.·. et templière très en honneur aux Etats-Unis et dont nous avons parlé dans le numéro de septembre 1910, de la *Lumière*. (Uniforme, genre militaire, épée, bicorne avec grandes plumes).

(2) Voir à ce sujet la revue *L'Acacia*, numéro de septembre-octobre 1909.

(3) En 1850, le Grand Orient de France avait donné des constitutions à une L.·. française, à l'Or.·. de Mexico, sous le titre distinctif de : *Les Hospitaliers des deux mondes*. En 1843, à la suite de l'intervention navale de la France, une L.·. *Saint-Jean-d'Ulloa*, avait été fondée à la Vera-Cruz, sous la même Obéd.·.

Maçons d'York. A San-Francisco, la vaillante L.·. *Jérôme-Lalande* n° 6, de l'Ordre de San-Francisco, qui travaille en français, lutte bravement contre les entreprises du Rite d'York (1).

Il y a donc actuellement, à Mexico, deux Grandes Loges rivales portant le titre de : *Valle de Mexico*. L'adresse de celle qui nous intéresse est : Apartado Postal 10. Son Premier grand secrétaire est le F.·. Alberto Pro; et son T.·. Resp.·. Gr.·. Maît.·. est le F.·. H. José Cos, élus avec tous les Gr.·. Off.·. de la Gr.·. L.·. le 17 avril 1911, par l'Assemblée générale (2).

C.·.

---

(1) Avant la L.·. *Jérôme Lalande*, un At.·. fondé à Los Angeles (Californie), il y a une vingtaine d'années, par des Maç.·. français, la R.·. L.·. *La Vallée de France*, sous les auspices de l'ancienne Grande Loge Symbolique Ecossaise de Paris, avait eu à subir les rigueurs de l'intolérance américaine. Sous peine de voir ses membres éprouver des revers dans leurs affaires, elle dut se placer sous l'Obéd.·. de la Grande Loge de Californie. — Voir à ce sujet l'article paru dans notre numéro de mars 1910.

N. D. L. R.

(2) Pour d'autres détails consulter l'important article sur la Grande L.·. *Valle de Mexico*, dans le numéro de mars 1911, de la *Lumière Maçonnique*.

Voici quelques renseignements sur le Rite Ecossais, en Amérique, puisés dans le remarquable petit ouvrage du grand historien maç.·. anglais, le F.·. R. F. Gould : Histoire abrégée de la Franc Maçonnerie, traduct. de l'anglais, par Louis Lartigue. (Prix 4 fr., en vente à la Libraire Maç. et initiat., 61, rue de Chabrol, Paris) :

« Ce Rite (le Rite Ecossais, ancien, et accepté des 33 degrés, introduit en France en 1804, par le comte de Grasse-Tilly (qui en avait trouvé les éléments aux Etats-Unis, et qui fut bientôt en faveur parmi les maçons de race latine), pénétra en Espagne, au Portugal, au Mexique et dans l'Amérique du Sud, où il rencontra un sol si favorable qu'à notre époque (à part les exceptions que je vais signaler) tous les ateliers, qui se trouvent dans les républiques de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, sont gouvernés par des Suprêmes Conseils ou des Grands Orients, dont un suprême Conseil fait partie intégrante.

Les membres du rite admettent que les pouvoirs des Suprêmes Conseils, ainsi que ceux des Grands Inspecteurs revêtus du 33e degré, sont de beaucoup supérieurs à ceux que possèdent les Grandes Loges et les Grands Maîtres. (C'est un Maçon du rite anglais qui parle, N. D. L. R) Les Suprêmes Conseils peuvent conférer à leur gré le 33e grade et les personnes qui reçoivent cette distinction sont aptes, non seulement à créer des Suprêmes Conseils dans les pays où il n'en existe pas, mais — et cette croyance est très répandue — il leur est loisible, en tous temps et partout, d'initier aux trois premiers grades du métier et d'en communiquer les secrets avec ou sans cérémonies.....

La grande revue Maçonnique américaine, le *New-Age*, organe des 33e des Etats-Unis, vient de publier une étude fort intéressante sur le Rite Ecossais et ses origines à Charleston. Une image représente la maison où fut fondé ce Rite, au commencement du XIXe siècle.

Le système des Grands Orients est d'invention française et il a été adopté par les autres nations de race latine.....

Au Mexique, à côté d'un Suprême Conseil, il existe au moins cinq Grandes Loges distinctes. Une circulaire, émanant d'une de ces dernières, déclarait (influence américaine comme nos lecteurs ont pu le lire dans nos articles. N. D. L. R.), le 14 juin 1901 : « Que la Bible, la grande lumière de la Maçonnerie, devait être déposée sur ses autels et qu'aucune femme ne pouvait être admise dans les loges. » On peut d'après cette citation, se former une opinion sur la soi-disant maçonnerie pratiquée dans la république mexicaine, sous l'égide de la Grande Diète symbolique, qui, par bonheur, est défunte à l'heure actuelle. » (Le F.·. R. F. Gould est un des esprits les plus libéraux de la Mac.·. anglaise, N. D. L. R.)

Nouvelle entrée en jeu

Pour donner plus de solennité à la campagne antiscolaire qu'ils ont soigneusement préparée pour la rentrée des classes, les évêques se sont fait envoyer de Rome un mot d'ordre et un plan.

Quelques « doutes » ont été soumis au Saint-Siège et la Secrétairerie d'Etat, organe immédiat du pape, a répondu. C'est dès lors l'autorité pontificale elle-même qui mène la bataille. On espère par ce fait surexciter l'ardeur des simples combattants.

La réponse de la Secrétairerie d'Etat prononce que, « les manuels condamnés renfermant un péril pour la foi et les mœurs, il faut fuir les écoles où ces manuels sont suivis, à condition pourtant que l'on ait sous la main une école catholique ou même une autre école officielle où maîtres et livres soient irréprochables ». Si ces facilités manquent ou pour éviter des conséquences dommageables, on pourra exexceptionnellement se faire autoriser par l'évêque à rester dans la mauvaise école et à faire usage de ses manuels, mais en ayant grand soin « d'écarter le péril de perversion par des moyens opportuns ». Que si ces moyens font défaut, il faudrait à tout prix arracher l'enfant au milieu qui le pervertit.

Voilà tout un plan de campagne, et qui diffère notablement de ceux dont il a été jusqu'ici fait usage.

Ce n'est plus tant les parents, ce sont les enfants eux-mêmes que l'on fait donner en première ligne. Les enfants, c'est-à-dire leurs confesseurs car il est bien entendu que c'est au confessionnal que se traiteront les questions litigieuses; c'est là que l'enfant recevra les instructions d'après lesquelles on veut qu'il se conduise; c'est de là que partira, rédigée au nom de l'enfant par le prêtre qui le guide, la demande de dispense à l'évêque du diocèse, etc...

Et, soi dit en passant, ici se découvre la fine raison pour laquelle le pape Pie X a tant insisté sur la fréquente communion des tout petits enfants. Chaque communion supposant préalablement une confession ou, du moins, s'il s'agit de la communion quotidienne (on n'a pas reculé devant cet excès), une confession hebdomadaire s'intercalant entre deux séries, les contacts entre l'enfant et son confesseur seront multipliés. Et qui ne voit quelles ressources de suggestion s'offrent de ce chef au prêtre? Il a entre les mains, ne l'oublions pas, un être neuf, ardent à la fois et tendre, pénétré de mysticisme et croyant entendre dans la voix de son directeur de conscience la voix même de Dieu. Il en fait, à la lettre, ce qu'il veut.

Ainsi éclate, dans sa simplicité d'ensemble, le plan stratégique de l'Eglise. A présent que l'usage de la communion enfantine lui donne plus de prise sur les enfants, c'est à eux qu'elle demandera de guerroyer au sein de leurs écoles. Cette nouvelle méthode est certainement habile. Nous verrons à quel succès elle aboutira.

S.·.



Les Arcanes du Tarot (1)

(*Suite.*)

III. L'IMPERATRICE

Si la nuit et le mystère sont le domaine de la *Papesse* (Arcane II), *L'Impératrice*, qui lui succède dans l'ordre du Tarot, aura pour mission de faire régner la lumière et la clarté.



Souveraine gracieuse, elle s'épanouit dans tout le charme de sa blonde beauté. Une sérénité souriante anime son visage, qui se montre exactement de face, immobilisé dans une fixité hiératique. Une couronne légère semble à peine peser sur sa tête, autour de laquelle gravitent douze étoiles, allusion au zodiaque.

Pour affirmer d'ailleurs son caractère céleste ou éthéré, l'Impératrice a des ailes, ce qui l'identifie avec la Vierge Zodiacale. A sa gauche, un lys ou un lotus blanc, emblème de pureté, remplace l'épi de blé, symbole de fécondité, propre à la déesse des moissons.

Bien que Mère de toutes choses idéalement, la Reine du Ciel ne perd rien, en effet, de sa virginité immanente. Elle plane au-dessus de l'objectivité contingente, comme l'indique son pied qui repose sur le croissant lunaire, dont les pointes sont tournées vers le bas ⌓ Elle se révèle ainsi comme la génératrice des formes idéales ou idées-types selon lesquelles tout se crée. Sa domination s'exerce donc, comme celle de Vénus-Uranie ou de l'Istar babylonienne, sur l'Océan lumineux où se reflète la pensée créatrice.



Elle règne sur ces Eaux supérieures, que le firmament, selon la Genèse, sépare des Eaux inférieures. Celles-ci correspondent à l'atmosphère mentale où la sagesse humaine puise la substance des idées qu'elle parvient à concevoir. Mais, au delà de notre atteinte s'étend l'ambiance infinie d'une clarté divine, qui transparait pour nous à travers l'azur céleste. Ainsi s'explique le manteau bleu de ciel dont s'enveloppe l'Impératrice, alors que sa tunique est d'un rouge vif, rehaussé d'or. Ces couleurs opposent l'activité intérieure de l'esprit qui s'efforce de comprendre (rouge), à la placidité réceptive extérieure (bleu) se bornant à se laisser impressionner passivement, en vue de favoriser l'illumination.

De sa droite, l'Impératrice soutient un écusson d'argent sur lequel

(1) Voir les numéros précédents et notamment ceux de février et mars, qui reproduisent les 22 Arcanes d'un Tarot inédit, reconstitué d'après des documents du Moyen âge et de la Renaissance.

se détache une aigle d'azur, symbole de l'âme, appelée à s'élever, par l'imagination (argent ☽), à la compréhension des plus hautes vérités.



Quand au sceptre d'or, tenu de la main gauche, il se termine par le globe du Monde que l'*Empereur* (Arcane IV) tiendra dans sa droite. C'est que celui-ci commandera d'une manière immédiate et directe à l'*âme universelle des choses* (1), en vue de réaliser les transformations venues à terme, alors que l'Impératrice se contente d'exercer son influence insensiblement sur tout ce qui est en état de gestation. Elle règne, non sur la détermination finale des actes eux-mêmes, mais bien sur leur préparation. C'est la mère des pensées destinées à se réaliser, donc à construire et à transfigurer le monde. A ce titre, la Femme de l'Arcane III, en dépit de son aspect de Madone, n'en personnifie pas moins la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire la haute sagesse maçonnique, la pensée supérieure de notre institution, son intelligence collective, illuminatrice des véritables Initiés.

Il est à remarquer que la Vierge du Zodiaque, est en réalité, représentée trois fois dans le Tarot :

1° Comme Arcane III, en tant que femme ailée, dont l'aigle pourrait correspondre astronomiquement à la constellation du Corbeau.

2° Comme Arcane VIII, sous les traits de la *Justice* qui tient la *Balance*, signe primitivement confondu avec celui de la Vierge.

3° Comme Arcane XI, personnifiant la *Force* domptant le Lion, signe zodiacal qui précède immédiatement celui de la Vierge.

Notons aussi que, sur la sphère céleste, la Vierge est alliée au *Bouvier*, qui fut envisagé comme son époux et que nous retrouverons dans l'Arcane IX dont l'*Ermite* deviendra une sorte de St-Joseph, charpentier mystérieux, père nourricier du Verbe initiatique.

— INTERPRÉTATIONS ESSENTIELLES —

1° BINAH, l'Intelligence, la Compréhension. La Conception abstraite des idées et des formes. La suprême idéalité. La Pensée non encore exprimée, mais en voie de se formuler et destinée à se réaliser.

2° La Science de ce qui est connaissable et compréhensible (par opposition à la Science occulte ou mystérieuse). La réflexion, l'étude, l'observation. Le savoir d'ordre profane, l'érudition, l'instruction.

3° Richesse intellectuelle, morale ou matérielle, abondance, fécondité. Générosité, bienfaisance, charité, politesse, affabilité, grâce...

Apparat, vanité, luxe, prodigalité, coquetterie, frivolité. Besoin d'éblouir, de fasciner, de captiver et de séduire. OSWALD WIRTH∴

(2) Voir *Symbolisme hermétique*, par Oswald Wirth, pages 19 et 55. La gravure ci-dessus est extraite de cet ouvrage.

École et Criminalité

Les cléricaux répètent sur tous les tons, y compris le ton malhonnête, que l'école laïque — l'école sans Dieu — est une pépinière de malfaiteurs. A elle, et à elle seule, serait due suivant eux la recrudescence de criminalité juvénile que les statistiques nous font trop réellement constater aujourd'hui.

Un professeur de la Faculté de Bordeaux, M. Lapie, a voulu vérifier, par une enquête scientifiquement conduite, si aux criailleries indignées de nos aimables adversaires correspondait du moins une part de vérité.

Il a d'abord consulté, au greffe du tribunal correctionnel de Bordeaux et à celui de la cour d'assises de la Gironde, les dossiers de cent deux jeunes gens des deux sexes, de dix-huit ans au plus, ayant été, de décembre 1908 à janvier 1910, l'objet d'une instruction judiciaire. Puis il a complété les renseignements puisés à cette première source par d'autres informations recueillies près des parquets et des administrations scolaires ou municipales : une centaine de magistrats, d'inspecteurs d'académie, d'inspecteurs primaires, d'instituteurs et d'institutrices furent ainsi consultés par le consciencieux enquêteur.

Or voici, en résumé, tels qu'il les a publiés dans la *Revue du Mois*, les résultats et les conclusions de son étude.

D'abord, au point de vue de la culpabilité, il fallut écarter ceux qui, abandonnés, mendiants, n'avaient guère à se reprocher que des menus délits occasionnés par le vagabondage. M. Lapie ne trouva, dans ses cent deux sujets, que huit malfaiteurs véritables et quarante-six délinquants habituels ; treize autre avaient commis des fautes graves et vingt étaient des récidivistes simples, c'est-à-dire n'ayant comparu que deux fois en justice.

Il s'agissait de savoir quelle était, au point de vue scolaire, la situation de ces diverses catégories.

Avant tout, fréquentaient-ils l'école ? M. Lapie n'a pu obtenir à ce sujet des renseignements précis que pour 69 des jeunes délinquants. Mais de ceux qu'il est parvenu à recueillir se dégage la constatation que la durée de fréquentation scolaire la plus basse (au-dessous de quatre ans en moyenne) correspond aux catégories de plus grande culpabilité : de même le taux de l'ignorance qui monte jusqu'à 54 % dans la catégorie des malfaiteurs véritables. En d'autres termes, la criminalité juvénile se manifeste chez les illettrés et elle s'aggrave à proportion que les délinquants ont moins fréquenté l'école. En outre — et l'on pouvait en effet s'y attendre — l'enquête a démontré que, sur les cent deux jeunes gens observés, sauf dix qui passaient pour faciles à diriger et sept qui étaient des apathiques, des déprimés, tous les autres sont notés comme paresseux, sournois, dissimulés, indisciplinés.

D'où cette première conclusion que la triste armée de la jeunesse criminelle se recrute surtout parmi ceux qui ne sont pas allés à

l'école ou bien qui, n'y étant pas allés assidument, s'y conduisaient d'ailleurs fort mal quand ils s'y trouvaient par hasard. Et cette conclusion pourrait en vérité suffire, car elle anéantit l'argument des cléricaux : on ne saurait en effet attribuer à l'influence de l'école un mal qui provient manifestement de ce que cette influence n'a pas pu normalement s'exercer.

Cependant M. Lapie a voulu chercher plus loin. Il s'est demandé par quelle sorte d'écoles avaient passé au moins temporairement ceux dont il examinait les dossiers. Or dix-sept d'entre eux sortaient d'écoles confessionnelles, et ils se rangeaient dans les plus mauvaises catégories (délinquants habituels et malfaiteurs véritables).

Si donc l'on part de ce fait que, la proportion des enfants fréquentant l'école laïque est, pour toute la France, de 7 pour 1 ; si, d'autre part, on considère que, dans l'enquête de Bordeaux, la proportion des jeunes criminels issus des écoles laïques par rapport à ceux qui sont élevés dans des écoles confessionnelles est de 5 pour 1, il faut bien, mathématiquement, conclure que, du moins dans ce cas particulier (qui concorde par ailleurs avec les statistiques générales), la criminalité est plus grande pour les écoles confessionnelles que pour les écoles publiques, c'est-à-dire laïques.

Mais alors, non seulement l'argument des cléricaux ne porte plus : il se retourne contre eux-mêmes. C'est, en effet, ce que démontre à l'évidence la dernière partie de l'enquête de M. Lapie. L'école confessionnelle produit, à proportion, plus de jeunes criminels que l'école laïque : à ce fait désormais acquis il convient encore d'ajouter que ceux-là mêmes qui sortent de l'école laïque ont reçu plus ou moins l'enseignement religieux qui aurait dû les « vacciner » contre le crime. Les cent-deux enquêtés de Bordeaux avaient tous passé par le catéchisme et cinquante-neuf avaient sûrement fait leur première communion : sur ceux-là, vingt-six appartenaient à la catégorie des délinquants habituels ; deux s'étaient rendus coupables d'attentats à la pudeur et il y avait un assassin.

Irons-nous, en présence de ces faits et de ces chiffres, jusqu'à retourner la thèse de nos adversaires et à proclamer que l'école confessionnelle est une pépinière de vauriens ? Non ; nous leur laissons ces procédés pour compte. La stricte justice nous suffit. Même nous nous contenterons d'un peu moins et nous montrerons une modération dont les cléricaux ne suivront certainement pas l'exemple en adoptant, sans plus, la conclusion dernière de M. Lapie, qui termine en ces mots son enquête : « Il faut se résigner à croire que l'école publique n'est pas la mère de tous les vices ni le berceau de tous les criminels. Beaucoup lui arrivent prêts au crime et, si l'occasion s'en présente, irrémissiblement condamnés à le commettre ; à ces malheureux l'école offre un abri et, malgré les lacunes de leur fréquentation scolaire, cet abri est souvent assez sûr pour les protéger encore lorsqu'ils l'ont quitté. »

Voilà pourquoi il nous faut défendre contre tous les assauts l'école laïque, afin de la pouvoir développer et perfectionner.

Abel Sallé ∴.



Les Conférences du Dimanche

SALLE DES FÊTES DU GRAND ORIENT DE FRANCE

1910-1911. — SEPTIÈME ANNÉE **16, rue Cadet, 16** SEPTIÈME ANNÉE. — 1910-1911

Conférences et Concerts

Comment l'homme classe les êtres qui l'entourent :

Les Méthodes des Sciences naturelles

Par M. MARCEL HÉRUBEL

Professeur à l'Institut Maritime, Préparateur à la Sorbonne.

Dans la précédente conférence : *La part de l'expérience pure dans la connaissance du monde*, M. Cellerier a défini les Sciences physiques dont il s'agissait de préciser les méthodes : l'ensemble des investigations méthodiques poursuivies sur les phénomènes naturels à l'aide de l'observation et de l'expérience guidées par le raisonnement.

Les sciences physiques nous montrent la marche des méthodes depuis la pure abstraction des mathématiques jusqu'au moment où l'utilisation des faits concrets prennent plus d'importance.

La physique se sert, dans tous ses raisonnements du langage, des formules, des procédés des mathématiques, mais elle prend un contact plus intime avec les faits naturels, qu'elle groupe suivant leurs affinités et dont elle cherche à déterminer logiquement la ressemblance et le mécanisme. Les faits sont réduits à ce qu'ils ont de plus général, de connu et on obtient ainsi ce qu'on nomme une *loi*. On va ainsi de petits groupes synthétiques régis par une loi particulière à de grandes synthèses régies par des lois générales. Une seule loi remplace une foule de propriétés que le vulgaire attribue aux corps : le chaud, le froid, sont des degrés du calorique ; le blanc, le noir, des modes spéciaux de la luminosité. Ainsi se crée la notion, si importante dans la pensée moderne, de la relativité.

Mais ces lois, sans cesse examinées et enrichies par l'expérience, sont sujettes à revision. On les corrige par des lois secondaires lorsque certains faits ne rentrent pas dans leurs cadres. Lorsque le nombre de ces lois secondaires est très grand, la complication est telle qu'il faut trouver un nouveau fil conducteur, effectuer une nouvelle synthèse, qui sera une loi plus générale, ou, comme l'on dit, plus universelle.

Mais la masse énorme des faits que fournissent les puissants moyens de l'industrie moderne tend à donner à certaines théories de la physique, un aspect plus concret. On cherche à représenter les phénomènes sous forme concrète, comme l'a fait lord Kelvin avec ses modèles.

Par là on touche à la chimie, dont les lois sont empruntées aux méthodes des mathématiques et de la physique (lois d'Avogadro, de Dalton, séries périodiques de Mendeleieff). Mais c'est surtout à son système constamment revisé et perfectionné de formules que la chi-

mie doit son progrès rapide. Ce système tend à aller de plus en plus vers le concret (stéréochimie).

COMÉDIE.

Cette conférence a été suivie d'une représentation donnée par le Théâtre d'Art populaire, dirigé et fondé par M. Georges Bœuf.

Comédies et monologues.



Les Chefs-d'Œuvre de la Musique Moderne

CONCERT donné par l'Ecole J.-S. BACH,
dirigée par M. J. van WEYDEVELDT, le 22 Janvier 1911.

Nous avons choisi, parmi les grandes œuvres des maîtres contemporains, celles qui expriment les sentiments humains les plus variés : la joie, la douleur, l'héroïsme, la gaieté heureuse, le dévouement et que la musique symphonique — lyrique et épique dans son inspiration — traduit suivant les formes les plus variées et les plus émouvantes.

1. *Symphonie en ut majeur* .... BEETHOVEN.

   Ecrite en 1800. Elle reflète une insouciante juvénile. C'est un poëme d'adolescent qui sourit à ses rêves. Elle est gaie, langoureuse ; on y sent le désir et l'espérance de plaire. Mais dans certains passages, dans l'introduction, dans le scherzo fantasque on sent déjà la grande tragédie de la vie de l'artiste de génie qui se révèle.

   Adagio. — Allegro con brio. — Andante cantabile con moto.

   Allegro molto e vivace. — Adagio. — Allegro molto e vivace.

2. *Ouverture de la Grotte de Fingal* .... MENDELSSOHN.
3. *La valse de Mme Chrysanthème* .... ERLANGER.
   Chantée par Mme CADET-LABIE.
4. *Au coin du feu* .... R. SCHUMANN.
   Hautbois : M. DUFFORT.
5. *Allegro de la 31e Symphonie* .... MOZART.
6. *Ouverture de Coriolan* .... BEETHOVEN.
7. *Le défi de Phébus et de Pan* (Air de *Momus*)...... J.-S. BACH.
   Chanté par Mme CADET-LABIE.
8. *Allegro de la 41e Symphonie* (Jupiter)............. MOZART.
9. *Ouverture d'Obéron* .... WEBER.
10. *Le Noyer* .... R. SCHUMANN.
    Chanté par Mme CADET-LABIE.



L'Académie de musique J.-S. Bach a été fondée, en 1903, par M. J.-L. van Weydeveldt. Son siège est à Paris, 77, rue Denfert-Rochereau. L'enseignement complet du solfège, du chant et de tous les instruments y est donné sous la direction de professeurs dévoués, et les cours sont gradués.

L'Association chorale et symphonique, créée en octobre 1908, est formée presque exclusivement d'amateurs auxquels se joignent sept professionnels,

élèves des cours J.-S. Bach. Par ses seuls efforts et ses seules forces, l'Association chorale et symphonique a déjà réalisé des résultats artistiques qui font bien augurer pour l'avenir.

(Pour tous renseignements, M. le Directeur reçoit les Mardis et Vendredis, de 4 h. à 6 heures, au siège de l'Académie.)

DANS LE SALON BLEU : MATINÉES ENFANTINES.

Fête et Arbre de Noël

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Bernard-Leroy, 51 rue de Miromesnil.

Autres Conférences en 1911.

Comment l'Homme étudie le fonctionnement des organismes : LA PHYSIOLOGIE.

Les Classifications des Êtres, par M. HÉRUBEL. Visite au Muséum (9 heures 3/4, place Valhubert.)

L'Histoire naturelle de l'Homme
Les Méthodes des Sciences anthropologiques
L'Anthropologie Visite au Muséum sous la direction de M. DENIKER
par M. DENIKER, docteur ès-sciences, bibliothécaire du Muséum.
(Rendez-vous à 9 heures 3/4, place Valhubert.)

CONCERTS ET COMÉDIES.

La Musique Moderne
Par l'Ecole J.-S. BACH (Orchestre de 50 musiciens)

Les Affaires sont les Affaires
Pièce en 4 actes de O. MIRBEAU

NÉCROLOGIE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort, à Paris, du T∴ Ill∴ F∴ Dr Blatin 33e, Gr∴ Comm∴ du Grand Coll∴ des Rites, membre du Cons∴ de l'Ordre du G∴ O∴ D∴ F∴, à l'âge de 70 ans.

Cette mort met en deuil la Franc-Maç∴ du monde entier. 15 octobre 1911.

La Lumière Maçonnique apportera dans son prochain numéro le compte rendu de la cérémonie d'incinération et de la Ten∴ funèbre de la R∴ L∴ *Les Vrais Amis*, dont le regretté F∴ était le Vén∴.

Le Gérant : A. QUILLET.

Imprimerie de Choisy-le-Roi. — J. PAUSADER, Directeur.